



**MASTERS 1<sup>ère</sup> ANNÉE :**  
**M1 Sciences Politiques**  
**M1 Relations Internationales**

**Année universitaire 2019/2020**

**Ces Masters 1<sup>ère</sup> année ne sont pas équivalents à la 4<sup>ème</sup> année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg.**

**Pour les modalités d'inscription en 4<sup>ème</sup> année du Diplôme, se reporter à la rubrique « Diplôme de Sciences Po Strasbourg 4<sup>ème</sup> année ».**

### **Modalités d'inscription administrative**

Vous devrez procéder à votre inscription administrative en ligne.

Avant de procéder à votre inscription, nous vous recommandons de :

- prendre connaissance des informations concernant les inscriptions que vous trouverez à l'adresse suivante : <http://inscriptions.unistra.fr>
- et de lire attentivement la [procédure d'inscription administrative en ligne](#) figurant sur notre site internet

Veillez noter que vous pourrez vous inscrire en ligne **du vendredi 5 juillet au samedi 31 août 2019.**

#### **Cas n° 1 : vous n'avez jamais été inscrit à l'Université de Strasbourg (primo-entrant)**

L'inscription en ligne se fera à partir du lien suivant : <http://iaprmo-accueil.unistra.fr>

Le numéro d'identifiant à indiquer au moment de votre inscription vous sera communiqué par mail après le 5 juillet 2019.

**Liste indicative des pièces à scanner et à joindre à votre dossier lors de votre inscription administrative en ligne :**

- photo d'identité récente
- carte d'identité ou passeport en cours de validité
- votre attestation d'acquittement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) 2019/2020, à télécharger sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social et sanitaire des étudiants, les actions de prévention et d'éducation à la santé et donne accès aux services culturels et sportifs de l'Université. **Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de la CVEC, cependant la présentation de l'attestation est un préalable obligatoire à toute inscription administrative**

- dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite indiquant que vous avez validé 180 ECTS
- certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (JAPD), Journée Défense et Citoyenneté (JCD), ou tout document de la direction du Service national attestant que vous êtes en règle
- en cas d'exonération des droits d'inscription : notification de bourse 2019/2020

### **Cas n° 2 : vous avez déjà été inscrit à l'Université de Strasbourg**

L'inscription en ligne se fera à partir du lien suivant : <http://iareins-accueil.unistra.fr>

Vous indiquerez votre numéro d'étudiant UNISTRA et votre date de naissance.

**Liste indicative des pièces à scanner et à joindre à votre dossier lors de votre inscription administrative en ligne :**

- photo d'identité récente
- carte d'identité ou passeport en cours de validité
- votre attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) 2019/2020, à télécharger sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

La CVEC est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social et sanitaire des étudiants, les actions de prévention et d'éducation à la santé et donne accès aux services culturels et sportifs de l'Université. **Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement de la CVEC, cependant la présentation de l'attestation est un préalable obligatoire à toute inscription administrative**

- dernier diplôme obtenu ou attestation de réussite indiquant que vous avez validé 180 ECTS
- en cas d'exonération des droits d'inscription : notification de bourse 2019/2020